

de déboursier une somme rondelette pour me déplacer vite et de façon confortable entre la ville et notre aéroport d'Ottawa. C'est quelque chose dont nous avons besoin, que nous sommes prêts à payer et pour laquelle l'argent du contribuable et le mien serviraient à quelque chose d'utile.

Dans de nombreux cas, le transport des passagers jusqu'aux aéroports est lamentable. Je me demande combien de personnes se sont plaintes d'avoir à marcher plus d'un mille à l'aéroport de Montréal, à Dorval. Il n'existe aucun système commode pour les porteurs et pour ceux qui ont des valises à porter. J'ai vu des personnes âgées traîner de lourdes valises à pied sur une distance de plus d'un mille. Dans de petits pays, comme la Hollande ou la Belgique, les bagages sont transférés d'un avion ou d'un train sans frais pour le passager. Je crois que ma proposition pourrait contribuer à épargner des millions de dollars au cours des années qui viennent. Aussi, pourquoi ne pas prévoir des voies d'accès et des installations satisfaisantes dans les aéroports?

Un autre moyen d'accroître les rentrées serait d'améliorer la situation du transport aérien international en provenance ou à destination du Canada. Depuis six semaines, j'ai reçu une centaine de lettres de firmes et de particuliers installés dans toutes les parties de l'Alberta, et qui demandaient que les avions des principales compagnies aériennes desservant les États-Unis, l'Alaska et les pays étrangers puissent faire escale à Edmonton. J'ai été médusé en apprenant que nos grands aéroports refusent de fournir ce genre de service. Comment est-il possible qu'au XX^e siècle, on nous refuse de débarquer à l'aéroport de notre choix, alors que nous sommes disposés à payer le prix requis? Devrait-on payer un droit calculé par tête ou prévoir un certain pourcentage par billet? Je n'en sais encore rien. Je voudrais d'abord être mieux renseigné.

● (9.20 p.m.)

La situation actuelle me paraît très injuste. Le voyageur qui parcourt de longs trajets verra ses frais généraux augmenter d'un fort pourcentage en conséquence de cette taxe. A mon avis, il conviendrait d'examiner la question. Nous arriverions peut-être à un compromis. Le gouvernement pourrait combiner un pourcentage du prix du billet avec une capitation. Au lieu d'un taux général de 5 p. 100, il y aurait une capitation et, mettons, une taxe de \$2 pour l'utilisation de l'aéroport. On pourrait exiger un faible pourcentage, de sorte que celui qui franchirait de longues distances ne paierait pas moins, toute proportion gardée, que les autres usagers de l'aéroport. Au lieu de dire simplement: «Établissons une

[M. Bigg.]

taxe de 5 p. 100 qui nous rapportera tant de dollars», le gouvernement devrait chercher des moyens d'appliquer une mesure de ce genre avec plus d'équité. Je le répète, il pourrait y avoir une capitation plus un pourcentage du prix du billet du parcours effectué par le voyageur.

Il serait bon de ne pas taxer trop lourdement les étrangers en transit dans nos aéroports. Le tourisme, deuxième industrie canadienne par ordre d'importance sous le rapport des revenus, nous fournit d'indispensables devises. Nous voulons que des touristes de partout viennent ici passer leurs vacances, admirer nos montagnes et jouir de nos installations en plein air, qu'ils nous laissent les dollars et le sterling dont nous avons tant besoin pour la balance de nos paiements.

Comme je m'intéresse à la mise en valeur du Nord, j'ai examiné la situation avec réalisme. Nous serions imprévoyants si nous imposions une taxe qui ralentirait l'exploration des ressources minérales et pétrolières dans les régions nouvellement explorées des Territoires du Nord-Ouest et des îles Arctique. Ce serait vraiment peu perspicace de la part du gouvernement s'il paralysait ce secteur de notre industrie qui concurrence les États-Unis en cherchant à explorer et à mettre en valeur notre littoral arctique aussi vite et aussi économiquement que possible.

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, à n'en pas douter, le bill C-155 est l'une des mesures législatives les plus injustes que le gouvernement ait présentées. Je reproche avec la dernière énergie au gouvernement de présenter ce projet de loi. Beaucoup de Canadiens veulent voyager et avec cette taxe, il leur en coûtera davantage. Elle est donc inopportune en ce moment. Le comité permanent des transports et des communications s'est rendu au Labrador et à Terre-Neuve en septembre. Nous nous sommes rendus compte au cours du voyage que les gens des régions de Schefferville, de Wabush et du Labrador devront payer des prix exorbitants s'ils veulent voyager. Dans ce cas, pour l'amour du ciel, que tous ceux qui s'opposent à la mesure se fassent entendre.

Le gouvernement se préoccupe-t-il vraiment de la nation? Le bill établit clairement que les voyageurs qui parcourront les plus grandes distances devront payer le plus. Le gouvernement n'a-t-il aucune considération pour les citoyens qui ont un revenu fixe? En présentant cette mesure, le gouvernement a démontré encore une fois qu'il n'avait aucune compassion pour ceux qui touchent un revenu fixe et qui veulent voyager outre-mer ou ailleurs. Même ceux qui profitent des vols d'affrètement doivent payer. J'espère que le